

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°148 - 31/05/2022

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

A suivre:

Dans le Morbihan:

- Vendredi 3 juin : Visite d'Anne Catherine LOISIER, Sénatrice de la Côte d'Or et Présidente du Groupe d'étude Forêt et Filière Bois au Sénat.
- Samedi 4 juin : Inauguration des maisons éclésiastiques de Rohan et Gueltas

Au Sénat:

Commission des Affaires Etrangères, de la défense et des forces armées

- Mercredi 1er juin à 10h : Audition de M. Eric BERANGER, président de MBDA, société industrielle du secteur aéronautique et spatial et de l'industrie de l'armement, leader européen dans la conception de missiles et de systèmes de missiles.

Dans le Morbihan

Inauguration de la maison de santé de Ruffiac

Pour Jacques LE NAY, « *L'accès aux soins est une priorité dans nos territoires... Et Ruffiac l'a bien compris en travaillant depuis 2014 sur la création d'une maison de santé !* »



Inaugurée le 21 mai dernier, la réalisation de ce **projet de long terme** a été possible grâce une **véritable interaction entre les professionnels de santé et les élus**.

Ainsi, Jacques LE NAY a pu féliciter Thierry GUE et son équipe, et remercier l'ensemble des financeurs, que sont De l'Oust à Broceliande communauté, le Département du

Morbihan, le Pays et la Région Bretagne ainsi que l'Etat pour leur soutien.

Au Sénat

Délégation aux entreprises

Cybersécurité des petites communes : agir plus vite et plus fort



Une étude de Cybermalveillance.gouv.fr, le dispositif de prévention et d'assistance aux victimes d'actes de malveillance dans le domaine numérique, vient d'être rendue et rejoint le constat dressé par les Délégations sénatoriales aux entreprises et aux collectivités territoriales

dans un [rapport du 9 décembre 2021](#) : **les communes de moins de 3 500 habitants, éloignées des radars de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), comme les PME, pensent que le risque de cyberattaques reste faible, voire inexistant, ou ne sont pas en mesure de l'évaluer.**

Dans ce cadre, la délégation aux entreprises dont Jacques LE NAY est Vice-président, a publié le communiqué de presse accessible [ici](#). Pour ces deux délégations, la prise de conscience par les élus des collectivités, même les plus petites, de la nécessité de se protéger face à ce risque est tout aussi primordiale qu'un accompagnement fort de l'Etat et de ses services dans les réponses à apporter et les procédures à mettre en place en fonction de leur taille.

Dans l'hémicycle

Soutien au pouvoir d'achat : synthèse des mesures annoncées

Alors que le pouvoir d'achat est la préoccupation principale des électeurs qui se rendront aux urnes les 12 et 19 juin prochain, le gouvernement présentera d'ici là un projet de



loi de finances rectificative qui devrait contenir les mesures récapitulées dans la note accessible [ici](#).

En plus de figurer dans le texte présenté, ces mesures seront également soumises au vote de la nouvelle Assemblée et du Sénat. S'il est important pour Jacques LE

NAY que les élus locaux disposent de ces éléments, ils sont à prendre avec précaution d'ici le vote final de ce budget rectificatif qui devrait intervenir d'ici la fin du mois de juillet.

Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Assemblée générale de l'Union Française des Anciens Combattants

Jacques LE NAY a participé mercredi 25 mai à cet évènement qui se tenait cette année à Plouay. Aux côtés de son maire **Gwenn LE NAY**, il a ainsi pu saluer l'engagement des Anciens Combattants, *«pilier incontournable de notre mémoire collective »* selon ses mots.



Après un point de situation sur le **conflit ukrainien**, il leur a fait part de ses différentes interventions, que ce soit devant l'Ambassade de Russie avec ses collègues sénateurs, ou au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

En mars et avril dernier, il y avait dénoncé la radicalité croissante de la Russie depuis 2014 mais aussi relayé le besoin d'un soutien coordonné des États européens à l'Ukraine.

Il lui tenait particulièrement à cœur de saluer à cet endroit, l'implication de **Jean Yves LE DRIAN au sein du gouvernement pendant près d'une décennie**, en tant que Ministre de la Défense puis de l'Europe et des Affaires étrangères, mais aussi son attachement inébranlable à la Bretagne.

Enfin, il a rappelé à la tribune que, lors de sa prise de fonction, **le nouveau Ministre des Armées Sébastien LECORNU a insisté sur le fait qu'il devenait aussi Ministre de la Mémoire et des Anciens combattants**. Même si les Anciens Combattants ne figurent pas dans l'intitulé de son ministère, ce dernier a bien précisé qu'il n'est en effet pas possible de parler de défense nationale, d'équipement ou de doctrine militaire, sans regarder de là où l'on vient.

Groupe d'amitié France-Afghanistan

Entretien avec une ancienne sénatrice afghane

Mardi 24 mai, en tant que Président du groupe d'amitié France-Afghanistan, Jacques LE NAY a reçu au Sénat **Anarkali HONARYAR, ancienne sénatrice afghane**, réfugiée en France depuis plusieurs mois.

Lors de leur entretien, ils ont pu échanger sur la situation dramatique de son pays, notamment pour les minorités religieuses (Anarkali HONARYAR représentait les communautés sikhes et hindoues au Parlement afghan) et les femmes. **Les Talibans n'ont pas changé** : d'un côté, ils imposent des restrictions fortes sur la population et chassent



les personnes ayant travaillé pour l'ancien gouvernement. De l'autre, ils captent l'aide humanitaire qui n'arrivent pas à la population pourtant dans une pauvreté extrême. La population subit aussi toujours des attentats notamment menés par Daech.

Anarkali HONARYAR souhaite qu'il y ait une **pression internationale forte sur les Talibans afin qu'ils organisent des élections**. La résistance du Panjshir, dirigée par le fils du commandant Massoud et limitée dans son action militaire par la faiblesse des ses moyens, milite également pour l'organisation de telles élections.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés